



La normalisation française et européenne dans un contexte d'élargissement au niveau international.

La dernière assemblée générale du SYNAMAP a été l'occasion de rappeler combien les acteurs économiques de la protection individuelle devaient poursuivre leurs efforts pour maintenir un haut niveau de normalisation face à l'internationalisation.

La présence et l'intervention de Monsieur Alan BRYDEN, Directeur Général de l'AFNOR a permis de faire un état des lieux des activités de normalisation française et européenne et leur positionnement au niveau international. Un panorama clair des évolutions et des rapports de forces dont voici le compte-rendu.

700 millions d'euros pour la normalisation

Les industriels, moteurs de la normalisation européenne, et en particulier du domaine de la protection individuelle, ont beaucoup investi dans les directives qui ont conduit au marquage CE et les normes qui y sont associées. Les experts impliqués dans l'harmonisation des règles ont fait également un travail important. Ces contributions, ajoutées aux financements publics et aux crédits de la Commission, représentent un coût annuel de 700 millions d'euros (pour l'ensemble de la normalisation européenne), soit près de 5 milliards de francs dont l'essentiel a été financé par les acteurs économiques eux-mêmes.

La nouvelle approche est arrivée à un palier. La plupart des sujets qui pouvaient être traités dans le cadre de la directive ont été abordés. Mais il ne faut pas négliger la maintenance des normes européennes qui ont été créées. C'est pourquoi le Conseil de la Communauté Européenne se penche sur les évolutions de la normalisation dans un contexte plus global et dans le cadre de la politique européenne de "co-régulation" : construire et consolider l'union en s'appuyant sur ce que les acteurs économiques feront eux-mêmes pour harmoniser leurs pratiques.



A. BRYDEN, R. SIEFFERT

Le CEN dans le contexte de l'élargissement de la Communauté

La nouvelle approche a relancé la production du CEN : 6400 nouvelles normes ont été publiées depuis dix ans. Ce chiffre est à rapprocher des 1800 normes produites par l'AFNOR (dont 1100 proviennent du niveau européen). Cependant, c'est le nombre de secrétariats techniques que l'on détient, qui est important, et l'AFNOR tient correctement son rang.

- Fait marquant..... 1
- Éditorial..... 2
- La normalisation française et européenne..... 3
- Rendez-vous avec l'euro.... 4
- Dossier..... 5
 - "Politique de prévention des risques individuels dans l'entreprise et méthodologie"
- Nouveaux produits..... 9
- En bref..... 12

La normalisation française et européenne dans

Au-delà de la normalisation proprement dite, et pour donner un rôle central au Comité Européen de Normalisation, la création d'un observatoire des référentiels collectifs utilisés au plan européen est à l'étude, encouragée par le fonctionnement par consensus des parties prenantes. L'harmonisation technique au service de la construction européenne n'en sera que plus efficace. Des instituts de normalisation européens que sont le CENELEC pour l'électronique, l'ETSI pour les télécommunications et les technologies de l'information, le CEN est le plus important des trois. De plus, il est pluri-sectoriel. Il est constitué de 19 membres des États membres avec la Tchéquie depuis 1997, 14 membres affiliés de l'Europe centrale et 9 membres associés, organisations professionnelles de niveau européen. Beaucoup d'autres pays sont en cours d'instruction tels que la Turquie dont la candidature n'est pas évidente.

L'élargissement des membres nécessite une évolution du mode de gouvernance. Aujourd'hui le nouveau Président est un Allemand issu du secteur du gaz et les 3 vice-présidents sont issus des instituts nationaux. À un moment important où le CEN va devoir trouver un second souffle et se positionner par rapport au niveau international, la vice-présidence politique du CEN va se libérer à la fin de l'année et l'AFNOR devrait se la voir confier.

Le CEN face à ses homologues internationaux

La répartition des efforts entre le niveau européen et le niveau international est plus que jamais d'actualité. Le CEN se retrouve face à 3 instituts : l'ISO, la CEI et l'UIT. Les 2 premiers sont des organismes non gouvernementaux, le 3ème un organisme inter gouvernemental. Celui qui nous intéresse en premier chef est l'ISO dont les travaux dans le domaine de la protection individuelle ont commencé à se déployer. Avec 138 pays représentés, l'ISO est la plus grande organisation non gouvernementale dans le monde ; à peu près autant que de signataires de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce). À ce jour, elle a publié 13000 normes dont un millier l'année dernière.

Un lien a été créé entre l'ISO et le CEN par l'accord qui fête cette année ses dix ans. Pourtant il y a une différence fondamentale par rapport aux normes CEN qui, par construction, doivent être reprises sur le plan national ; remplaçant ainsi celles qui seraient contraires aux normes européennes.

Pour la période qui va jusqu'en 2004, l'ISO est en train d'adopter un nouveau document stratégique, dans un contexte où les Américains s'impliquent beaucoup plus avec l'ANSI (American National Standards Institute). Organisme fédérateur des instituts sectoriels de normalisation américains, l'ANSI considère que

les normes édictées par les grands instituts américains et largement répandues dans le monde doivent être considérées comme normes internationales.

Bien entendu, nous le leur contestons et leur disons qu'avant de devenir des normes internationales, les leurs doivent répondre à un certain nombre de critères. Cela a d'ailleurs fait l'objet de batailles durant les dernières réunions de l'OMC.

L'assemblée générale de l'ISO à Sydney, dans quelques semaines, devra élire le successeur de son président brésilien actuel dont le mandat s'achève l'année prochaine. Les Américains y présenteront le Président actuel de l'ANSI, pour preuve de leur volonté d'ancrage dans l'ISO ; double jeu pour pousser à l'internationalisation de leurs normes. C'est oublier que dans le document stratégique de l'ISO il y a un certain nombre d'orientations qui se sont réaffirmées : adéquation avec le marché et business plans pour les Comités techniques de normalisation.

L'ISO est aussi le partenaire n°1 de l'OMC quand il s'agit d'influer sur chaque pays ; partenaire également des organisations intergouvernementales qui se préoccupent d'harmoniser les réglementations, en particulier avec l'OIT, et partenaire des pays du tiers-monde pour les amener progressivement à participer à la politique mondiale au travers de la normalisation.



Groupe **AFNOR**

L'AFNOR évolue d'Association en Groupe AFNOR pour clarifier l'organisation de ses activités :

- Une activité centrale qui est la normalisation et l'animation de sa production avec la trentaine de bureaux qui travaillent dans ce contexte.
- Assurer les secrétariats techniques que nous arrivons à conquérir au niveau européen et international.
- Diffuser des produits d'information y compris par Internet.
- Certifier pour assurer l'apposition de la marque NF (produits et service) qui trouve sa place à côté du marquage CE.
- Conseiller les entreprises pour la mise en place des référentiels normatifs comme ISO 9000 et ISO 14000, avec une vingtaine de consultants salariés et une centaine de contractuels s'appuyant sur l'organisation régionale de l'AFNOR. Cette activité, de nature concurrentielle, est en cours de filialisation.

un contexte d'élargissement au niveau international.

L'ISO, point de convergence international des activités normatives

Des opérations pilotes menées par l'ISO l'année dernière ont permis d'associer les grands acteurs sectoriels américains à ses travaux (ASTM, ASME, API, UL, IEEE...) et d'utiliser leurs compétences pour faciliter l'internationalisation de certaines normes après mise au point de l'ISO. C'est une façon d'amener ces instituts à travailler avec l'ISO. Par ailleurs, la notion de performance de sécurité voit le jour : idée que dans une norme internationale, on trouverait des "exigences essentielles" et qu'il y aurait plusieurs façons d'y répondre en faisant référence à des normes européennes ou américaines.

L'accord de Vienne favorise le couplage des travaux CEN - ISO

À leur initiative, les Européens peuvent traiter certains sujets directement sur le plan international plutôt qu'au plan européen. Malgré les contestations américaines et japonaises, nous avons tenu bon et gardons la possibilité de décider si des travaux sont traités à l'ISO plutôt qu'au CEN. L'inverse est possible : l'ISO

peut déléguer au niveau européen et récupérer ce que le CEN aura élaboré.

Dans l'accord de Vienne, 1/3 des normes sont conduites au CEN, soit 2000 normes, ce qui lui permet de faire passer ses idées au plan international. Nous sommes donc très influents et faisons en sorte d'avoir le plus possible de secrétariats techniques à l'ISO.

Relations entre l'ISO et l'OMC

Dans le cadre de l'OMC, il y a un accord sur les obstacles au commerce qui existe depuis 20 ans. À l'occasion des révisions triennales techniques de cet accord devant favoriser les normes internationales, il a été largement débattu de leur définition !

L'OMC a amené les trois instituts ISO, CEI et OIT à se réunir davantage pour être collectivement un interlocuteur privilégié et ainsi développer des normes qui permettent de réduire les obstacles au commerce.

L'OMC donne des principes de fabrication des normes internationales que l'ISO respecte dans la transparence, l'ouverture, l'impartialité, l'efficacité, la cohérence et la dimension "pays en voie de développement". Ce qui n'est pas le cas de tous les organismes sectoriels.

